

AVIS DE CONSULTATION

GRE A GRE APRES CONSULTATION

N° 03/DG/2021

**FOURNITURE ET LIVRAISON DE PIECES DE RECHANGE POUR CHARIOTS ELEVATEURS DE
MARQUE TOYOTA**

L'Entreprise Portuaire de Bejaïa par le biais du présent avis de consultation, relance l'appel à la concurrence relatif à l'opération de fourniture des pièces de rechange pour chariots élévateurs de marque Toyota de différents tonnages.

Les sociétés et établissements intéressées par le présent avis, sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de l'Entreprise Portuaire de Bejaia « EPB », Direction Des Achats - Département des Marchés, sis au **13, Avenue des frères Amrani, 06000 Bejaia**.

Seuls les opérateurs ayant retiré le cahier des charges seront admis à soumissionner

Les offres doivent parvenir sous pli fermé à :

**ENTREPRISE PORTUAIRE DE BEJAIA,
Siège social : 13, Avenue des frères Amrani 06000 Bejaïa**

Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée, indiquant la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « TECHNIQUE » ou « FINANCIERE », selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

Soumission :
GRE A GRE APRES CONSULTATION N°03/DG/2021
FOURNITURE ET LIVRAISON DE PIECES DE RECHANGE POUR CHARIOTS ELEVATEURS DE
MARQUE TOYOTA
« NE PAS OUVRIR »

Pièces exigées dans le dossier de la consultation :

OFFRE TECHNIQUE : (Voir liste détaillée dans l'article 09 de l'instruction aux soumissionnaires).

- La déclaration à souscrire (Annexe 02),
- Le cahier des charges dûment renseigné, paraphé et signé avec la mention « lu et accepté »,
- Une copie de l'extrait d'inscription au registre de commerce.

OFFRE FINANCIERE : (Voir liste détaillée dans l'article 09 de l'instruction aux soumissionnaires).

- La lettre de soumission originale dûment remplie et visée (**Annexe 01**),
- Devis quantitatif et estimatif, signé avec cachet du soumissionnaire (**Annexe 04**).

La date limite de dépôt des offres est fixée au **09/01/2022 à 13h30**.

L'ouverture des plis se fera en séance publique, au siège de l'entreprise, et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister, le même jour que la date limite de dépôt des offres, soit le **09/01/2022 à 13h30**.

Au cas où la date limite de dépôt des offres correspond à un jour férié ou un jour de repos légal, le délai sera prolongé au jour ouvrable suivant.

Toute offre parvenue en retard ou non conforme aux conditions du cahier des charges sera rejetée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre, pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.